



Licence 2 avec stage ou sans

Par **luc801967**, le **17/02/2013** à **11:48**

bonjour,

je vais m installer en friterie ambulante et je dois
prendre une licence 2 afin de pouvoir vendre de la biere
et vin certain me dise qu il faut faire un stage et
certain me dise qu il n y a pas besoin de faire le stage

si on vend de la biere ou du vin uniquement a ceux qui mange pouvez vous m aider sur se
sujet car le stage coute assez cher et je ne voudrai pas le faire pour rien
merci de pouvoir me renseigner

Par **trichat**, le **21/02/2013** à **10:17**

Bonjour,

Votre question n'inspire pas!

Je vous joins deux liens:

- l'un vers guide pratique sur les débits de boisson. Vous constaterez page 11, qu'il est bien

prévu une formation qui doit précéder l'ouverture du lieu d'exploitation:

<http://www.adacl40.fr/juridique/debit-boissons.pdf>

- l'autre, officiel, vers "vos droits.service public" où il est rappelé là encore qu'une formation est obligatoire pour obtenir le permis d'exploitation:

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22379.xhtml>

Et en complément, formulaire de déclaration d'ouverture d'un débit de boissons:

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51703&cerfaFormulaire=114>

En revanche, aucune indication sur la durée de la formation n'est indiquée.

Cdt